

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET  
HALIEUTIQUES

--==--==--==--

SECRETARIAT GENERAL

--==--==--==--

RESI-2P

--==--==--==--

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL**

*Avis à Manifestation d'intérêt N°2024-04M/MARAH/SG/RESI-2P*

*Élaboration de la stratégie genre et inclusion sociale du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*

**Financement : PTBA 2024-2025 C.A.3.1.7 et ligne BFA-2000003918-0077-CS-ICS du PPM 2024-2025**  
*Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023*

1. **Publicité.** La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics 2024-2025 du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P).
2. **Source de financement.** Dans le cadre de la mise en œuvre du RESI-2P, financé par les accords de Prêt n°2000004721 et Prêt n°2000004722 du 11 octobre 2023, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles : *Élaboration de la stratégie genre et inclusion sociale du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)*.
3. **Description des prestations.** Les services comprennent entre autres **l'analyse diagnostique genre et inclusion sociale de la situation actuelle (femmes, jeunes, personnes en situation de handicapes, PDI ainsi que leurs organisations de base) en termes d'accès aux ressources (intrants incluant semences, équipements, appui-conseils, terre, etc.) ; la collecte des données qualitatives sur le niveau d'autonomisation des femmes avant l'intervention du Programme sur la base des cinq domaines d'autonomisation des femmes en agriculture (production, ressources, revenus, leadership et temps) ; la proposition de méthodologie de suivi-évaluation de la stratégie genre ...**
4. **Critères d'évaluation.** Le **RESI-2P** invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les **consultants individuels** intéressés à présenter leurs manifestations d'intérêt sous plis fermés et un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
  - **les qualifications du candidat**<sup>1</sup> avoir au moins un diplôme de niveau BAC+4 au moins en développement rural, sciences sociales, économie, agroéconomie, socio-économie,

---

<sup>1</sup> joindre le CV daté et signé conformément au modèle, le diplôme légalisé

genre, gestion des projets ou tout autre diplôme équivalent, avec au moins cinq (05) ans d'expérience générale;

- **les références du candidat** concernant l'exécution de marchés similaires : avoir réalisé au moins une (01) expérience spécifique de conception de stratégies genre et d'approches inclusives pour les Projets/ Programme de développement et ou humanitaire ;
  - **Critère principal** : élaboration de stratégie genre et inclusion sociale;
  - **Critère subsidiaire** (à départager en cas d'exæquo) : conduite d'études d'évaluation des politiques et/ou stratégies des projets et programmes de développement dans le domaine du développement rural en général et de l'agriculture en particulier.

6. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : **RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** et aux heures suivantes du **lundi au vendredi de 08h00mn à 16h00 mn** ou sur les site du PAPFA [www.papfa.org](http://www.papfa.org) et du Projet NEER-TAMBA [www.neertamba.org](http://www.neertamba.org).

7. Composition, date et lieu de dépôt. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le CV daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques conformément au modèle joint ;
- le diplôme légalisé ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin) ;
- le formulaire d'auto-certification (modèle disponible sur le site dans les tdr).

Elles doivent être déposées à l'adresse ci-après **au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 côté Nord de Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15, Téléphone : 25 40 93 63/ 70 56 50 34/ 70 45 35 25** au plus tard le **lundi 28 octobre 2024 à 09h00mn**.

**NB** : la consultation du présent avis à manifestation d'intérêt ainsi que les termes de références y relatifs peut se faire sur les sites du PAPFA [www.papfa.org](http://www.papfa.org) et du Projet NEER-TAMBA [www.neertamba.org](http://www.neertamba.org).

Ouagadougou, le 11 octobre 2024

Le Coordonnateur National du RESI-2P

**Wendtinda Elie SIBONE.**



BURKINA FASO

-----  
*Unité - Progrès - Justice*

---

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

PROGRAMME BUDGETAIRE 075 « AMENAGEMENTS HYDRO-AGRIQUES ET IRRIGATIONS »

-----

PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS (RESI-2P)

-----

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

## TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un (e) Consultant (e) pour l'élaboration de la stratégie genre et inclusion sociale du Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P)**

FINANCEMENT : FIDA : 84,139% ; OFID : 15,861%

Activité : C.A.3.1.7 du PTBA 2024-2025 et ligne BFA-200003918-0077-CS-ICS du PPM 2024-2025

Prêt NO. 2000004721 et NO. 2000004722 du 11 octobre 2023.

Octobre 2024



## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Burkina Faso, la problématique des inégalités et des disparités entre les hommes et les femmes se pose avec acuité. Dans presque tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle, des inégalités et disparités de genre sont observées. En 2019, l'Index d'Inégalité du Genre (GII) pour le Burkina Faso était de 0,594 le situant à la 147<sup>e</sup> place sur 162 Pays. En plus, le pays enregistre un score global de 0,39 sur 1 selon l'indice d'égalité du genre en Afrique développé en 2019 par la Banque Mondiale et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique. Bien que le pays présente un indice de la dimension sociale très satisfaisant (0,87) et satisfaisant en ce qui concerne la dimension économique (0,62), la dimension autonomisation et représentation demeure faible (0,10), ce qui réduit considérablement son score global.

Aussi, les données de la FAO sur le genre et les droits fonciers (2011) indique que dans le domaine de l'agriculture, les femmes représentent 55% de la force de travail et contribuent à environ 40% à la commercialisation des produits agricoles. Cependant, elles accèdent peu à la propriété foncière (moins de 40% des propriétaires de terres). Dans les régimes fonciers traditionnels, les femmes, les jeunes et les autres groupes défavorisés ne bénéficient que de droits d'usages précaires et sur des terres en général dégradées. Les stéréotypes et inégalités de genre empêchent aussi l'accès des femmes aux facteurs de production (services financiers, intrants, équipements, formation, information, etc.) L'engagement des femmes dans la gestion durable des terres est donc limité bien qu'elles soient au premier plan pour la résilience des systèmes alimentaires. L'autonomisation politique et économique des femmes et des jeunes au Burkina Faso demeure par conséquent un défi majeur pour son développement durable et inclusif. Ainsi, de nombreux efforts en faveur de la promotion de l'égalité du genre ont été déployés, cependant, les résultats sont toujours en deçà des attentes.

Au niveau national, des dispositifs juridiques, institutionnels ont été adoptés par le gouvernement Burkinabè pour prendre en compte ces préoccupations. A cet effet, la Stratégie Nationale Genre (2020-2024) a été élaborée et dont l'objectif global est de favoriser l'instauration de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles au Burkina Faso grâce à la mise en œuvre d'actions concrètes à tous les niveaux (central, local, communautaire), par les différents acteurs dans les secteurs et domaines prioritaires du développement national.

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif, le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui technique et financier du FIDA ont formulé le Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI-2P). Le Programme s'inscrit dans la continuité de l'action du FIDA qui, depuis quatre décennies, accompagne le Burkina Faso dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques en faveur des ruraux pauvres. Il fait suite à l'achèvement du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est (Neer-Tamba 2014-2023) qui a développé avec succès des investissements pour accroître la résilience des populations rurales pauvres par une gestion participative et durable des ressources naturelles. Les acquis générés par le projet et leur appropriation par les bénéficiaires ont révélé la pertinence de mettre à l'échelle une telle approche dans un contexte de fragilité qui perdure. Avec le durcissement rapide des conséquences du changement climatique au niveau mondial, le renforcement de la résilience demeure un élément crucial pour le Burkina Faso dont une grande partie du territoire reste très exposée et très vulnérable aux effets du changement climatique. Le projet se justifie davantage au regard de son alignement sur les axes stratégiques du COSOP 2019-2024. Surtout, le RESI-2P constitue un instrument de mise en œuvre des politiques et

stratégies nationales et sectorielles notamment le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD 2023–2025), la Politique nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Politique sectorielle de Production agro-sylvo-pastorale et l'Offensive Agro-Pastorale et Halieutique (2023-2025). Ainsi, l'objectif général du RESI-2P est de consolider les capacités d'adaptation des populations rurales aux chocs externes et aux effets du changement climatique. Et l'objectif de développement vise à renforcer la résilience des petits exploitants, en particulier des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des personnes déplacées internes, par des investissements durables visant la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'augmentation des revenus.

Les interventions du Programme sont organisées autour de deux (02) composantes d'impact et visent les effets suivants :

- Effet A : la résilience des systèmes de production et l'alimentation des petits producteurs dans les filières cibles sont améliorés ;
- Effet B : les bases de la valorisation et de la compétitivité fondées sur des solutions durables sont développées dans les filières cibles.

D'un budget global de 71,73 milliards de Francs CFA sur une durée de huit ans (2024-2032), le RESI-2P intervient dans les régions du Nord et du Centre-Ouest sur les filières prioritaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle avec un potentiel de valeur ajoutée : la culture maraîchère, le mil, le sorgho, le maïs, le riz, les tubercules (manioc, patate douce à chair orange-PDCO), l'aviculture, la production porcine ainsi que les produits forestiers non ligneux (PFNL). Dans les deux (02) régions, le Programme touchera directement 109 000 ruraux dont 45% (49 050) de femmes et 50% (54 500) de jeunes. Aussi, 13 096 personnes déplacées internes (PDI) et 1 097 personnes en situation de handicap (PSH) bénéficieront du Programme.

En vue de s'assurer que les actions du Programme profiteront de manière équitable et durable à l'ensemble des bénéficiaires, il s'avère nécessaire de disposer d'une stratégie genre et inclusion sociale. Par ailleurs, il est prévu l'élaboration d'une stratégie de ciblage pour identifier les potentiels bénéficiaires du Programme et la stratégie genre et inclusion sociale devrait s'appuyer sur cette identification pour proposer des actions cohérentes.

La stratégie genre et inclusion sociale du Programme (RESI-2P) et son plan d'actions s'aligneront sur les directives de la stratégie genre du FIDA, notamment sur trois objectifs qui visent à : (i) promouvoir l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ; (ii) améliorer leurs bien-être et réduire la charge de travail des femmes ; et (iii) renforcer la participation des femmes et des jeunes et leur rôle dans la prise de décision.

Les présents termes de référence sont élaborés en vue du recrutement d'un (e) Consultant (e) individuel (le) pour l'élaboration de la stratégie genre et inclusion sociale du Programme (RESI-2P).

## **II. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **1- Objectif principal**

L'objectif global de l'étude est de mettre à la disposition du RESI-2P un document de stratégie genre et inclusion sociale assortie d'un plan d'actions.

## 2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, l'étude vise pour chaque région d'intervention à :

- établir une analyse diagnostique genre et inclusion sociale de la situation actuelle (femmes, jeunes, personnes en situation de handicapes, PDI ainsi que leurs organisations de base) en termes d'accès aux ressources (intrants incluant semences, équipements, appui-conseils, terre, etc.) ;
- présenter le niveau de participation des jeunes dans toutes les activités agropastorales ;
- présenter le niveau de participation et la charge de travail des différents groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation de handicapes, PDI ainsi que leurs organisations de base) et identifier les autres barrières de participation dans les activités économiques ;
- identifier les détenteurs de pouvoir en lien avec l'accès et le contrôle des ressources, aux prises de décisions des groupes vulnérables (femmes, jeunes, PSH, PDI) dans leurs ménages aussi comme leurs groupes et communautés (leadership) ;
- collecter des données qualitatives sur le niveau d'autonomisation des femmes avant l'intervention du Programme sur la base des cinq domaines d'autonomisation des femmes en agriculture (production, ressources, revenus, leadership et temps) ;
- définir des actions prioritaires sur la base du diagnostic pour lever les obstacles et promouvoir une participation équitable et inclusive des groupes vulnérables aux actions du Programme ;
- évaluer les risques potentiels de protection (Violences Basées sur le Genre/ Exploitation Abus et Harcèlement Sexuel) pour les groupes vulnérables affectés par la crise sécuritaire, et aussi les risques potentiels liées aux questions foncières ou autres, et proposer les moyens de leur mitigation ;
- faire une proposition de méthodologie de suivi-évaluation de la stratégie genre et inclusion sociale ;
- établir un plan d'actions opérationnel genre et inclusion sociale avec des rôles, des responsabilités des acteurs et ressources clairement définis pour la mise en œuvre effective de la stratégie.

## III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'étude sont :

- l'analyse diagnostique genre et inclusion sociale de la situation actuelle (femmes, jeunes, personnes en situation de handicapes, PDI ainsi que leurs organisations de base) en termes d'accès aux ressources (intrants incluant semences, équipements, appui-conseils, terre, etc.) est établie ;
- le niveau de participation des jeunes dans toutes les activités agropastorales est présenté ;
- le niveau de participation et la charge de travail des différents groupes vulnérables (femmes, jeunes, personnes en situation de handicapes, PDI ainsi que leurs organisations de base) sont présentés et les autres barrières de participation dans les activités économiques sont identifiées ;

- les détenteurs de pouvoir en lien avec l'accès et le contrôle des ressources, aux prises de décisions des groupes vulnérables (femmes, jeunes, PSH, PDI) dans leurs ménages aussi comme leurs groupes et communautés (leadership) ; sont identifiés ;
- des données qualitatives sur le niveau d'autonomisation des femmes avant l'intervention du Programme sur la base des cinq domaines d'autonomisation des femmes en agriculture (production, ressources, revenus, leadership et temps) sont collectées ;
- les actions prioritaires sur la base du diagnostic pour lever les obstacles et promouvoir une participation équitable et inclusive des groupes vulnérables aux actions du Programme sont définies ;
- les risques potentiels de protection (Violences Basées sur le Genre/ Exploitation Abus et Harcèlement Sexuel) pour les groupes vulnérables affectés par la crise sécuritaire, et aussi les risques potentiels liées aux questions foncières ou autres, sont proposés et les moyens de leur mitigation sont évalués ;
- la proposition de méthodologie de suivi-évaluation de la stratégie genre est faite ;
- le plan d'actions opérationnel genre et inclusion sociale avec des rôles, des responsabilités des acteurs et des ressources clairement définis pour la mise en œuvre effective de la stratégie genre et inclusion sociale est établi.

## **IV. IV.PRINCIPALES RESPONSABILITES**

### **4.1. Responsabilité du Commanditaire**

Le commanditaire prendra toutes dispositions pour faciliter la bonne réalisation de l'étude. Il s'agira de :

- mettre à la disposition du/de la Consultant (e) les documents disponibles (tout document relatif au Programme, qui pourrait être utile pour la réalisation des études) ;
- appui à la mobilisation des parties prenantes (information des acteurs clés, lettre d'introduction) ;
- assurer le paiement des prestations selon le marché conclu ;
- assurer le suivi du processus et amendement des documents provisoires ;
- organiser les rencontres (cadrage et ateliers de validation) prévues.

### **4.2. Responsabilité du/ de la Consultant (e)**

Sous la supervision du Coordonnateur du Programme et la Spécialiste genre et inclusion sociale du RESI-2P, le/la Consultant(e) mènera les tâches ci-dessous pour atteindre les résultats attendus.

**Le/ la Consultant (e) aura pour principales tâches entre autres de :**

- animer la rencontre de cadrage avec l'Unité de Gestion du Programme (UGP) : elle serait l'occasion, pour le Consultant (e), de mieux prendre en compte les attentes du commanditaire

mais aussi de formuler ses besoins en matière de documentation, de facilitation de la prestation, etc. ;

- élaborer le compte rendu de la rencontre de cadrage ;
- exploiter toute documentation à même de contribuer à une bonne réalisation de la prestation : Document de Conception du Programme, divers rapports d'études et d'enquêtes d'effets) etc. ;
- proposer une méthodologie spécifique assortie d'un questionnaire pour les enquêtes terrain ;
- réaliser une collecte et une analyse de données désagrégées par sexe, âge, situation de handicap et statut de déplacé interne sur l'accès et le contrôle des ressources (intrants, équipements, services de conseil, terres, etc.) par les groupes cibles de la zone d'intervention du Programme ;
- évaluer le niveau de participation et la charge de travail des femmes, des personnes en situation de handicap, des jeunes et des déplacés internes dans les activités agropastorales ;
- identifier les principaux détenteurs de pouvoir qui influencent l'accès et le contrôle des ressources par les groupes vulnérables ;
- sur la base du diagnostic, identifier les obstacles majeurs à la participation équitable et inclusive des groupes vulnérables ;
- proposer des actions prioritaires pour lever ces obstacles et promouvoir une participation effective des groupes vulnérables aux activités du programme ;
- évaluer les risques potentiels de violences basées sur le genre (VBG) et d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) auxquels sont confrontés les groupes vulnérables affectés par la crise sécuritaire ;
- proposer des mesures de mitigation de ces risques dans le cadre de la mise en œuvre du programme ;
- définir les rôles et responsabilités des différents acteurs pour la mise en œuvre effective de la stratégie genre et inclusion sociale ;
- identifier les ressources (humaines, financières, matérielles) nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'actions ;
- définir des indicateurs de suivi-évaluation permettant de mesurer les progrès réalisés du Programme en matière d'égalité des sexes et d'inclusion sociale.

## **V. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE**

L'étude concernera la zone d'intervention du Programme RESI-2P, à savoir les 36 communes de concentration dont 20 au Nord et 16 dans le Centre-Ouest. On note aussi les 5 communes d'extension dans le Centre-Ouest pour prendre en charge les aménagements CES/ DRS. L'accent sera mis sur les questions axées sur les potentiels bénéficiaires, les réalités locales et les acteurs locaux de mise en œuvre de la zone d'intervention du Programme. Pour les aspects institutionnels, législatifs, stratégique et d'ouverture, le / la Consultant (e) pourrait s'ouvrir au-delà de la zone d'intervention.



## VI. DUREE ET PERIODE DE LA MISSION

L'étude se déroulera sur la période **d'octobre à novembre 2024** pour une durée de **quarante-cinq (45) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'ordre de service. Toutefois, le niveau d'effort de la prestation ne saurait excéder **trente (30) hommes/jours**. Cette durée prendra en compte l'animation d'un atelier de cadrage et un atelier de restitution/validation de la version provisoire du rapport de l'étude. Le / la Consultant (e) respectera strictement les délais fixés pour le dépôt des livrables.

## VII. METHODOLOGIE

L'étude se déroulera selon une approche participative et inclusive qui privilégiera les échanges et la concertation entre acteurs dans les prises de décisions.

Le/la Consultant(e) jouera un rôle d'analyste avisé, de facilitateur, d'orientation et d'organisation des réflexions. Son mandat consistera essentiellement à : (i) la préparation de l'étude et participation au cadrage de l'étude, (ii) la collecte des données, (iii) la saisie, le traitement et l'analyse des données collectées, (iv) la restitution des résultats obtenus, (v) la prise en compte des observations/amendements, la finalisation et la transmission du document final de la stratégie genre du Programme.

Un comité restreint sera mis en place pour suivre l'évolution des travaux du/de la Consultant (e).

Au cours de la mission, les Consultant (e) retenu (e)s pour élaboration de la stratégie de ciblage et celle relative au genre devront travailler en étroite collaboration. Cela garantira des actions concertées et cohérentes.

La stratégie sera finalisée lors d'un atelier de validation pour créer une vision commune au sein de l'équipe et des partenaires de mise en œuvre.

## VIII. LIVRABLES DE L'ETUDE

### 8.1. Documents

Il est attendu à la fin de l'étude :

- le rapport méthodologie de démarrage assorti du plan de travail
- le rapport détaillé de l'étude comportant :
  - la stratégie genre et inclusion sociale ;
  - le plan d'actions opérationnel genre et inclusion sociale.

### 8.2. Echéance des livrables

Le tableau ci-après résume l'échéance attendue des livrables dans le cadre de l'étude :

Livrable	Échéance	Contenu	Format	Nombre de copies	Précisions
Rapport de démarrage assorti du plan de travail	OS + 07 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un document dans lequel le bureau d'étude présente, la méthodologie de l'étude, les outils de collecte de données et son plan de travail</li> </ul>	Papier, Support numérique (Word, PDF)	3	
Rapport provisoire de l'étude	OS + 45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>la stratégie genre et inclusion sociale ;</li> <li>le plan d'actions opérationnel genre et inclusion sociale ;</li> </ul>	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	5	
Rapport détaillé de l'étude	OS + 45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>la stratégie genre et inclusion sociale ;</li> <li>le plan d'actions opérationnel genre et inclusion sociale</li> </ul>	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	5	
Rapport global de mission	OS+45 jours calendaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>le contexte de la mission</li> <li>les objectifs</li> <li>la période et zone de couvertures</li> <li>le déroulement</li> <li>les livrables fournis</li> <li>les recommandations/ suggestions de l'atelier de validation ;</li> <li>les difficultés rencontrés au cours de la mission et suggestions</li> </ul>	Papier, Support numérique (Word, PDF) par mail et sur une clé USB	05	

OS : Ordre de Service de démarrage

## IX. PROFIL ET QUALIFICATION DU/DE LA CONSULTANT (E)

L'étude sera conduite par un (e) consultant(e) individuel (le) répondant au profil suivant :

- **Qualifications et compétences** : formation universitaire, de niveau BAC + 4 ans au moins en développement rural, sciences sociales, économie, agroéconomie, socio-économie, genre, gestion des projets ou tout autre diplôme équivalent et avoir une bonne connaissance dans le travail communautaire, de l'autonomisation économique et égalité des femmes et des stratégies d'inclusion sociale dans les projets de développement. (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme) ;

- **Ancienneté** : une expérience générale d'au moins cinq (05) années ;
- **Expérience similaires** : avoir réaliser au moins une (01) mission de conception de stratégies genre et d'approches inclusives pour les Projets/ Programme de développement et ou humanitaire ;

Le/ la Consultant (e) aura pour mission de conduire la planification et l'exécution de l'étude, et de veiller à ce que le travail accompli réponde aux plus hautes normes professionnelles.

## X. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Coordonnateur du RESI-2P ;
- le formulaire d'auto-certification ;
- un Curriculum vitae daté et signé mettant en exergue les expériences spécifiques ;
- la copie légalisée du diplôme requis ;
- les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).

**N.B** : les manifestations d'intérêts seront déposées sous pli fermé comportant la mention « **manifestation d'intérêt pour l'élaboration de la stratégie genre et inclusion sociale du Programme pour le Renforcement de la Résilience des Petits Producteurs (RESI-2P)** » au secrétariat du RESI-2P sis à Ouaga 2000 (dans les locaux du Projet NEER-TAMBA) côté Nord de **Joly Hôtel, Adresse : 15 BP 233 Ouagadougou 15 Téléphone : 25 40 93 63.**

*Le RESI-2P se réserve le droit de ne donner aucune suite à cet avis de recrutement et ce sans préjudice.*

## XI. CRITERES ET PROCESSUS DE SELECTION

### CRITERES DE SELECTION

Un candidat (en l'occurrence le plus expérimenté) spécialisé dans la réalisation des stratégies genre et inclusion sociale sera sélectionné conformément aux directives du FIDA et aux dispositions de l'article 69 du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

La méthode de sélection du Consultant (e) est conforme à la procédure de sélection du Consultant(e) individuel (Ie) (SCI) et sera fondée sur les critères suivants :

- le niveau d'étude et de qualification ;
- les expériences spécifiques :
  - dans l'élaboration de stratégie genre et inclusion sociale (**critère principal**) ;

- dans la conduite d'études d'évaluation des politiques et/ou stratégies des projets et programmes de développement dans le domaine du développement rural en général et de l'agriculture en particulier (**critère secondaire** à répartir en cas d'exæquo).

**NB** : Le RESI-2P pourrait éventuellement discuter avec le/la Consultant(e) retenu(e) pour revoir les coûts de la prestation par rapport à l'enveloppe prévisionnelle ;

Le/ la titulaire doit autoriser le FIDA et/ou toute autre personne désignée par lui d'inspecter ses bureaux et l'ensemble de ses comptes et registres comptables et ceux de ses sous-traitants en relation au processus de passation du marché et de son exécution.

Le titulaire devra en outre permettre les audits qui seraient réalisés par le biais d'auditeurs désignés par le FIDA, si le FIDA le demande.

Le/ la titulaire et ses sous-traitants devront prendre en considération que toute action entravant de manière significative les actions prises par le FIDA en matière d'inspection et d'audit constitue une pratique interdite et pourra conduire à la résiliation du Marché (ainsi qu'à une déclaration d'inéligibilité).

## **XII. MOYENS À METTRE À LA DISPOSITION DU/ DE LA CONSULANT (E) PENDANT LA MISSION**

Aucun équipement, ni moyen de transport ne sera fourni au/ à la Consultant(e) retenu (e) par le RES-2P dans le cadre de cette mission. Le/la Consultant(e) devra donc prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution diligente et efficace de la présente mission.

## **XIII. FINANCEMENT**

L'activité sera financée par les ressources du FIDA (84,139%) et de l'OFID (15,861%) prévues à cet effet dans le PTBA 2024-2025 du RESI-2P sous-composante C1 « Suivi-évaluation, gestion des savoirs et communication ; ligne budgétaire : C.A.3.1.7 : Elaborer la stratégie genre et inclusion sociale et suivant ses procédures de gestion financière et comptable.

## Annexes

### Annexe 1 : MODELE DE CURRICULUM VITAE (CV) DU / DE LA CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE)

#### 1. Etat civil

- Nom et prénom (s),
- Profession,
- Date de naissance,
- Nationalité,
- Adresse postale,
- Téléphone,
- E-mail.

#### 2. Fonctions actuelles [Indiquer les fonctions et postes occupés actuellement]

---

#### 3. Principales qualifications [Domaines de compétences et nombre d'années d'expériences]

---

#### 4. Education [*Indiquer les études universitaires et autres études spécialisées de l'employé ainsi que les noms des institutions fréquentées, les diplômes obtenus et les dates auxquelles ils l'ont été du plus récent au plus ancien*]

---

#### 5. Affiliation à des associations/groupements professionnels \_\_\_\_\_

---

#### 6. Autres formations [*Indiquer toute autre formation reçue depuis 4 ci-dessus*] \_\_\_\_\_

---

#### 7. Pays où le candidat a travaillé [*Donner la liste des pays ou le candidat a travaillé au cours des 10 dernières années*] :

---

#### 8. Langues : [*Indiquer pour chacune le degré de connaissance : bon, moyen, médiocre pour ce qui est de la langue parlée, lue et écrite*]

---

#### 9. Expérience professionnelle : [*En commençant par son poste actuel, donner la liste par ordre chronologique inverse de tous les emplois exercés par le candidat depuis la fin de ses études. Pour chaque emploi (voir le formulaire ci-dessous), donner les dates, le nom de l'employeur et le poste occupé.*]

Depuis [année] \_\_\_\_\_ jusqu'à [année] \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Poste : \_\_\_\_\_

<p><b>10. Expérience du candidat qui illustre le mieux sa compétence</b></p> <p><i>[Donner notamment les informations suivantes qui illustrent au mieux la compétence professionnelle du candidat pour les tâches mentionnées au point 10]</i></p> <p>Nom du projet ou de la mission : _____</p> <p>Année : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Principales caractéristiques du projet : _____</p> <p>Poste : _____</p> <p>Activités : _____</p>	<p><b>11. Détail des tâches exécutées</b></p> <p><i>[Indiquer toutes les tâches exécutées pour chaque mission]</i></p>
---	--

**12. Attestation :**

Je, soussigné, certifie, en toute conscience, que les renseignements ci-dessus rendent fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience.

\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*[Signature du consultant]*

## Annexe 2 : FORMULAIRE D'AUTO CERTIFICATION

Le présent formulaire d'auto certification doit être rempli par le soumissionnaire.  
Le soumissionnaire doit ensuite le renvoyer, accompagné de l'offre/la proposition à **[RESI-2P]**, à l'adresse suivante : Secrétariat de l'Unité de Gestion (UGP) du RESI-2P sise à Ouaga 2000, 15 BP 233 Ouagadougou 15 (Locaux de ex projet Neer-Tamba).

Les instructions à suivre pour remplir le formulaire figurent ci-après.

<b>Dénomination sociale du soumissionnaire :</b>	
<b>Nom et fonction du représentant légal du soumissionnaire :</b>	
<b>Titre du marché :</b>	
<b>Date :</b>	

Je certifie par la présente que je suis le représentant autorisé de [.....] et certifie également que les informations fournies dans le présent formulaire sont véridiques et exactes à tous égards importants. Je comprends que toute anomalie significative, fausse déclaration ou non-transmission d'informations requises par le présent formulaire peut entraîner des sanctions et des recours, y compris l'interdiction permanente de participer à des activités ou des opérations financées ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives du FIDA relatives à la passation des marchés, au Manuel de passation des marchés du FIDA ainsi qu'à toutes les autres politiques et procédures applicables du FIDA, y compris la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations** (disponible à l'adresse [www.ifad.org/anticorruption\\_policy](http://www.ifad.org/anticorruption_policy)) et la **Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles** (accessible à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/fr/ethics>).

**Signature autorisée :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Nom du signataire en lettres capitales :** \_\_\_\_\_

- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise n'ont recours à **AUCUNE** pratique frauduleuse, ni à **AUCUN** fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction en lien avec la présente procédure de passation de marchés.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire liée à des pratiques frauduleuses ou fait de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction.
- Le soumissionnaire certifie que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion<sup>2</sup>.
- Le soumissionnaire certifie qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts<sup>3</sup>, avéré ou potentiel, susceptible d'influer sur sa capacité à agir dans l'intérêt de **[RESI-2P]** ou du FIDA,, s'agissant de lui-même, de son/ses propriétaire(s), ses agents, de sous-consultants, de sous-traitants, ou encore de partenaires de consortium ou de coentreprise.
- Le soumissionnaire certifie qu'**AUCUNE** gratification (ni aucun frais, cadeau, commission ou autre élément de valeur) n'a été payée ou donnée, ou ne sera payée ou donnée, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres.

**OU**

**[À remplir si la case précédente n'a pas été cochée]**

Le soumissionnaire déclare que les gratifications, frais, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été payés ou versés, ou seront payés ou versés, dans le cadre de la présente procédure d'appel d'offres :

- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]
- [Nom du bénéficiaire/Adresse/Date/Justification/Montant]

<sup>2</sup> Accord conclu avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter les données à l'adresse suivante : <http://crossdebarment.org/>.

<sup>3</sup> Il y a conflit d'intérêts lorsque les intérêts privés ou personnels d'un soumissionnaire peuvent influencer ou paraître influencer sur l'exercice impartial et objectif de ses tâches. Par intérêts privés ou personnels, on entend les situations dans lesquelles un soumissionnaire semble bénéficier indûment, de manière directe ou indirecte, ou permettre à un tiers de bénéficier indûment, de ses liens avec une entreprise ou un organisme travaillant directement ou indirectement pour le projet.



### **Annexe 3 : INSTRUCTIONS À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'AUTOCERTIFICATION**

Le soumissionnaire s'engage à vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne font l'objet d'**AUCUNE** exclusion relevant de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion.

Le soumissionnaire s'engage à suivre la procédure décrite ci-après pour vérifier que lui-même, son/ses propriétaire(s), ses agents, sous-consultants, sous-traitants, partenaires de consortium ou de coentreprise ne figurent **PAS** sur la liste des entreprises et des individus non admissibles de la Banque mondiale (accessible à l'adresse suivante: <https://www.worldbank.org/en/projects-operations/procurement/debarred-firms>) en raison d'une "exclusion croisée".

La liste de la Banque mondiale des entreprises et des individus non admissibles est une base de données qui peut être consultée si l'on souhaite savoir si une personne ou une entreprise est admissible.

**Le soumissionnaire doit imprimer, dater et joindre au présent formulaire d'auto certification la/les page(s) de résultats, avec la mention "Absence d'exclusion".**

Si un/des résultat(s) s'avère(nt) défavorable(s) (c'est-à-dire si la/les page(s) de résultats montre(nt) qu'un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, soumissionnaire y compris, ne sont pas admissibles parce qu'ils font l'objet d'une exclusion croisée) et que le soumissionnaire estime qu'il s'agit d'un "résultat positif erroné", il doit immédiatement en informer **RESI-2P**.

Si, d'autre part, il est établi à ce stade que le contractant ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, personnel clé, agents, sous-consultants, sous-traitants et partenaires du consortium et de la coentreprise ne sont pas admissibles, le contractant doit immédiatement en informer **RESI-2P** qui déterminera si le contrat peut être exécuté ou si le contractant peut procéder à un remplacement. Une telle décision sera prise au cas par cas et devra être approuvée par le FIDA, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

Tous les documents susmentionnés doivent être conservés par le contractant en tant qu'éléments du dossier relatif au contrat passé **RESI-2P** pendant toute la durée du contrat et pour une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.

---